

Bourgogne-Franche-Comté

Bulletin Épidémiologique Régional, publié le 12 juin 2025

Semaine 23 (du 2 au 8 juin 2025)

Page 2 - Maladies à Déclaration Obligatoire - Système d'alerte « Canicule et Santé » (SACS) Page 3 Surveillance non spécifique (SurSaUD®) Page 4 - Prévention de la canicule Page 6 - Prévention des noyades Page 7 - Point sur la rougeole Page 10 - Mortalité

À la une

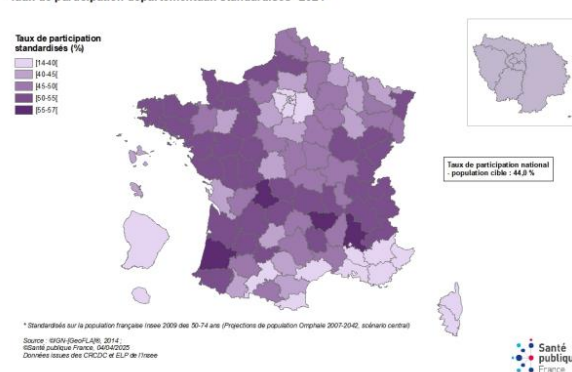
Participation au programme de dépistage organisé du cancer du sein : bilan 2024

- En France, chez la femme, le cancer du sein représente la première cause de cancers (avec environ 61 000 cas incidents en 2023) et de décès par cancer (12 000 décès estimés en 2023).
- Dans l'objectif de réduire la mortalité de ce cancer, le programme national de dépistage organisé du cancer du sein (PNDOS) a été généralisé à tout le territoire français en 2004. Il propose, via une invitation tous les deux ans à toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans sans risque élevé, un examen clinique des seins, une mammographie bilatérale et un bilan diagnostique immédiat en cas d'image suspecte. Lorsque l'image est normale, une seconde lecture de la mammographie est réalisée par un expert.
- Jusqu'en 2023, les centres régionaux de coordination des dépistages des cancers (CRCDC) étaient en charge des invitations, du suivi des personnes dépistées, et de la collecte locale des données permettant d'estimer la performance de ce programme. Depuis 2024, l'Assurance Maladie est en charge des invitations au PNDOS, et les CRCDC restent en charge du suivi des personnes dépistées.

Points-clés en France en 2024

- En 2024, la population cible du dépistage a été estimée à 5,4 millions de femmes et le nombre de femmes dépistées, quel qu'en soit le résultat, à 2,4 millions.
- **Le taux standardisé de participation de la population cible est estimé à 44,0 % en 2024** ; poursuivant une tendance à la baisse par rapport aux années précédentes (48,6 % en 2023 et 44,8 % en 2022).
- **La participation à ce programme reste insuffisante et en deçà des recommandations européennes** soit 70 % de la population cible pour réduire efficacement la mortalité liée à cette maladie. Une partie des femmes de la population cible, estimée à environ 10 %, a recours à un dépistage hors programme.
- La tendance à la baisse de participation est observée dans toutes les tranches d'âge mais diffère selon les régions.
- Au niveau régional, seulement 2 territoires présentent une hausse de la participation au dépistage entre 2023 et 2024 : la Nouvelle Aquitaine avec un taux standardisé de 51,1 % en 2024 (contre 50,6 % en 2023) et la Guadeloupe qui présente un taux de 43,5 % en 2024 (contre 37,5 % en 2023).
- **En Bourgogne-Franche-Comté** : la population cible est évaluée à 235 882 femmes et le nombre de femmes dépistées est de 119 439 en 2024, soit un **taux de participation standardisé de 51 %**. En comparant 2024 à 2022, une baisse modérée (d'environ 1 point) est constatée en région.
- Parmi les départements de la région, la Côte-d'Or a le taux standardisé le plus élevé avec 53,3 % et la Nièvre un taux minimum de 48,5 %, mais l'ensemble des départements ont tous un taux supérieur à la moyenne nationale.

Programme de dépistage organisé du cancer du sein
Taux de participation départementaux standardisés* 2024



Pour en savoir plus :

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/cancers/cancer-du-sein/documents/bulletin-national/participation-au-programme-de-depistage-organise-du-cancer-du-sein-en-2024-et-evolution-depuis-2005>

<https://www.santepubliquefrance.fr/media/files/01-maladies-et-traumatismes/cancers/cancer-du-sein/participation-2024/carte-sfrance-taux-participation-dpt-2024>

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/cancers/cancer-du-sein/publications>

Agir sur les facteurs de risque modifiables liés au cancer du sein

- Des facteurs liés au mode de vie ont été identifiés comme facteurs de risque connus, notamment la consommation d'alcool, le tabagisme, le surpoids/obésité et le manque d'activité physique.
- Santé publique France a développé des dispositifs d'informations et d'aide accessibles à tous pour comprendre les enjeux de santé, réduire les risques et adopter des comportements favorables à sa santé.

Pour en savoir plus sur les facteurs de risques modifiables

<https://www.tabac-info-service.fr/>

<https://www.alcool-info-service.fr/>

<https://mangerbouger.fr/>

<https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/nutrition-et-activite-physique>

Surveillance de maladies à déclaration obligatoire (MDO)

La Cellule régionale dispose en temps réel des données de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire signalées en Bourgogne-Franche-Comté : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, légionellose, rougeole et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

Tableau 1. Nombre de MDO déclarées par département (mois en cours M et cumulé année A) et dans la région 2022-2025

Bourgogne-Franche-Comté																				
	21		25		39		58		70		71		89		90		2025*	2024*	2023	2022
	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A						
IIM	0	1	0	3	0	1	0	2	0	1	0	3	0	4	0	1	16	28	17	8
Hépatite A	0	4	0	3	0	1	0	0	0	3	0	2	0	2	0	0	15	22	30	14
Légionellose	0	2	0	2	0	3	0	1	0	10	0	3	0	0	0	0	21	73	109	134
Rougeole	1	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0	3	0	0	24	11	2	0
TIAC ¹	0	6	0	5	0	0	0	0	0	1	0	4	0	1	0	1	18	55	83	44

¹ Les données incluent uniquement les déclarations transmises à l'Agence Régionale de Santé

* Données provisoires - Source : Santé publique France, données mises à jour le 12/06/2025

Système d'alerte « Canicule et Santé » (SACS)

Les canicules sont définies à l'échelle départementale, et correspondent à des périodes d'au moins 3 jours de chaleur intense. Lorsque les moyennes glissantes des températures maximales et minimales sur 3 jours consécutifs dépassent les seuils d'alerte, le département est considéré en canicule sur l'ensemble de la période de dépassement. Ces seuils d'alerte départementaux pour les températures maximales (de jour) et minimale (de nuit) ont été construits par Santé publique France en collaboration avec Météo France pour prévenir un effet sur la mortalité.

Le dispositif d'alerte comprend 4 niveaux de vigilance (verte, jaune, orange et rouge). En cas de vigilance jaune, orange ou rouge, une surveillance sanitaire de la morbidité est mise en œuvre par Santé publique France pour identifier un impact inhabituel afin d'adapter les mesures de gestion à mettre en place. La mortalité n'est connue qu'un mois après une vague de chaleur (du fait de l'existence d'un délai de déclaration des décès) et fait donc l'objet d'un bilan a posteriori sur l'ensemble de la période de surveillance.

La surveillance s'étend du 1^{er} juin au 15 septembre.

Tendances météorologiques pour les jours suivants :

D'après Météo-France :

« Pour ce jeudi, vigilance jaune : 'Episode persistant de chaleur sur le Centre-Est (précoce pour la saison) ». « Fortes chaleurs en cours, se poursuivant jusqu'en fin de semaine en France. Les températures prévues restent sous les seuils IBM' (...) Des orages seront potentiellement forts en Auvergne, Bourgogne et en Val de Saône ce week-end. (...)».

Indicateurs liés à la chaleur (SurSaUD[®])

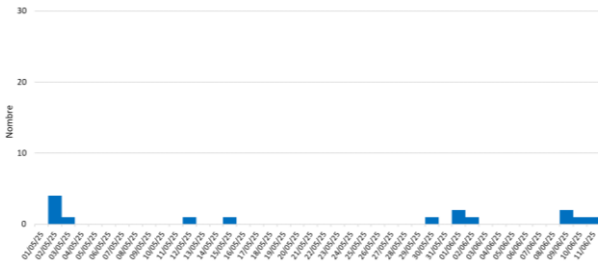
Les effets de la chaleur sur la morbidité des populations sont suivis en s'appuyant sur des diagnostics spécifiques :

- pour les actes SOS Médecins : coup de chaleur et déshydratation ;
- pour les passages aux urgences : hyperthermie/coup de chaleur, déshydratation et hyponatrémie.

En Bourgogne-Franche-Comté :

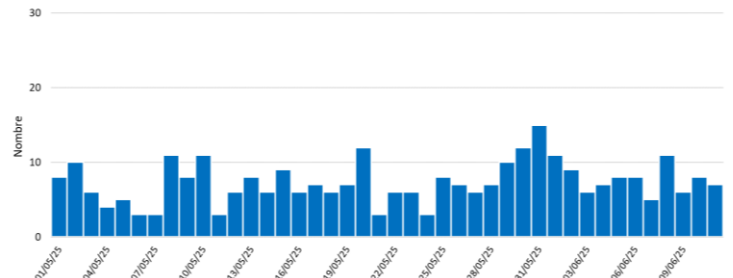
Les indicateurs des pathologies en lien avec la chaleur se situent actuellement à des niveaux faibles (figures 1 et 2).

Figure 1. Nombre d'actes SOS Médecins par jour pour les pathologies en lien avec la chaleur (coup de chaleur, déshydratation) tous âges, depuis le 1^{er} mai 2025



Source : SOS Médecins, données mises à jour le 12/06/2025

Figure 2. Nombre de passages aux urgences par jour pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermie/coup de chaleur, déshydratation et hyponatrémie) tous âges, depuis le 1^{er} mai 2025



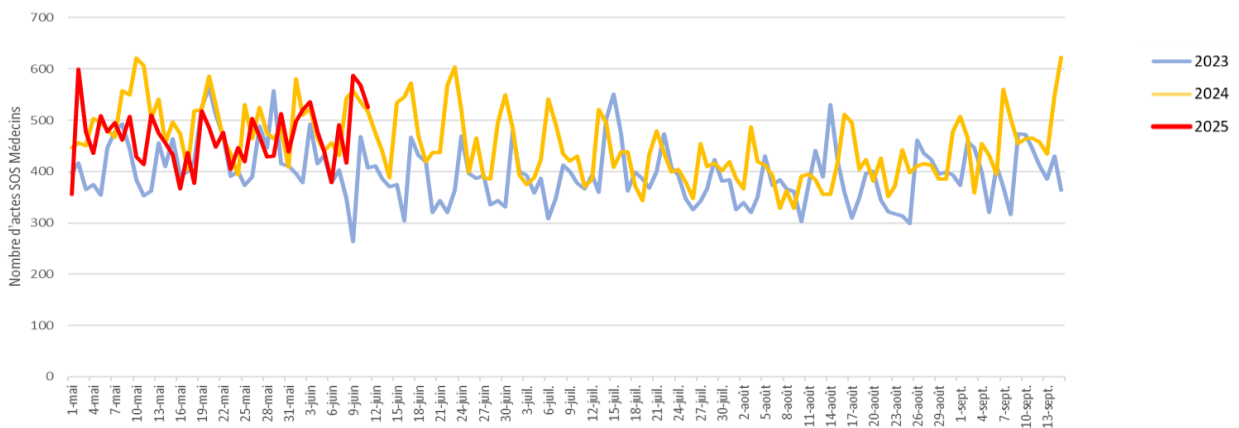
Source : OSCOUR®, données mises à jour le 12/06/2025

Surveillance non spécifique (SurSaUD®)

En Bourgogne-Franche-Comté :

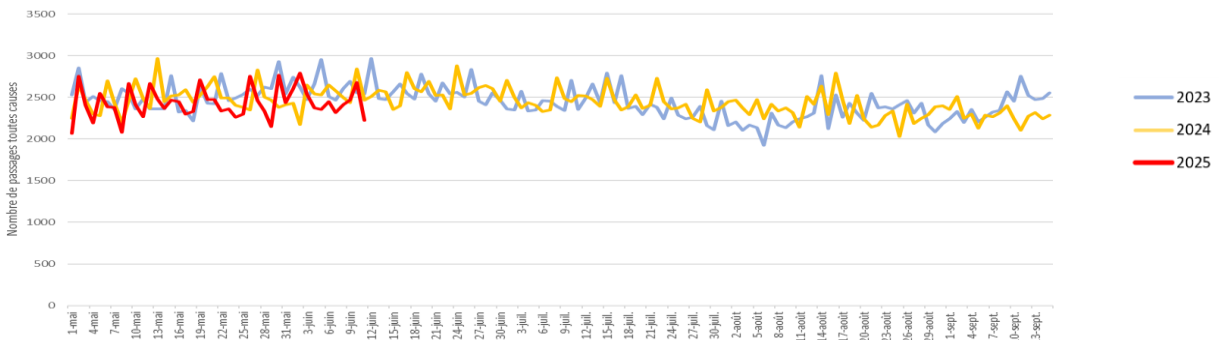
Pas d'augmentation inhabituelle de l'activité des associations SOS Médecins et des services d'urgence. Celle-ci se situe aux niveaux des saisons estivales antérieures à la même période (figures 3 et 4).

Figure 3. Nombre d'actes SOS Médecins de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges, 1^{er} mai au 15 septembre, 2023-2025



Source : SOS Médecins, données mises à jour le 12/06/2025

Figure 4. Nombre de passages aux urgences de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges, 1^{er} mai au 15 septembre, 2023-2025




Source : réseau OSCOUR®, données mises à jour le 12/06/2025

Se préparer à vivre avec des températures élevées, c'est tout l'été !

Les gestes et astuces pour mieux vivre avec la chaleur :

www.vivre-avec-la-chaueur.fr

Vous trouverez dans chaque item ci-dessous un lien d'information :

	<p>LOGEMENT</p> <h3>Comment garder une température confortable chez soi ?</h3> <p>Voir la vidéo</p> 	<p>LOGEMENT</p> <h3>Comment adapter son logement à la chaleur ?</h3> <p>Lire l'article</p> 		
<p>Le saviez-vous ?</p> 	<p>ASTUCE</p> <p>Les températures sont les plus fraîches au lever du jour, ouvrez vos fenêtres à ce moment-là.</p> 	<p>LOGEMENT</p> <h3>Pourquoi éviter la climatisation ?</h3> <p>Lire l'article</p> 	<p>ASTUCE</p> <p>Listez les lieux frais proches de chez vous et pensez à vous renseigner auprès de votre ville !</p> 	<p>Le saviez-vous ?</p> 
	<p>LOGEMENT</p> <h3>Les plantes extérieures peuvent-elles rafraîchir le logement ?</h3> <p>Lire l'article</p> 	<p>ACTIVITÉS SPORTIVES</p> <h3>Quand et où faire du sport lorsqu'il fait chaud ?</h3> <p>Voir la vidéo</p> 		
	<p>LOGEMENT</p> <h3>Où aller quand on a trop chaud chez soi ?</h3> <p>Voir la vidéo</p> 	<p>ASTUCE</p> <p>Vérifiez l'état de votre ventilateur et prévoyez de le réparer ou le remplacer si nécessaire.</p> 	<p>C'est vrai ?</p> 	
	<p>ACTIVITÉS SPORTIVES</p> <h3>Quelles pratiques sportives adopter quand les températures augmentent ?</h3> <p>Lire l'article</p> 	<p>ASTUCE</p> <p>Avant une séance de sport, vérifiez la couleur de vos urines pour voir si vous êtes assez hydraté.</p> 	<p>LOGEMENT</p> <h3>Comment bien utiliser un ventilateur ?</h3> <p>Lire l'article</p> 	

La canicule peut avoir un impact sanitaire considérable. Il est donc primordial de bien s'en protéger. Certaines mesures doivent être mises en place surtout chez les personnes les plus à risque.

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.





MAUX DE TÊTE CRAMPES NAUSÉES

Protégez-vous




RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr • #canicule

Pendant les fortes chaleurs Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches





Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr • #canicule

<https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/fortes-chaleurs-canicule/outils/#tabs>

PRÉVENIR LES RISQUES LIÉS AUX FORTES CHALEURS CHEZ L'ENFANT

Repères pour votre pratique

Les enfants, notamment ceux âgés de moins de cinq ans, constituent des populations à risque d'accidents graves, tels que le coup de chaleur ou la déshydratation rapide. Ces pathologies, potentiellement sévères, en particulier chez le nourrisson ou si elles sont associées à une pathologie sous-jacente, sont pour partie évitables par la prévention. Les professionnels de santé peuvent réduire les conséquences sanitaires des fortes chaleurs par une information adaptée à l'état de santé de l'enfant et aux conditions de vie des familles et par la mise en œuvre de mesures préventives, au domicile et sur le lieu garde de l'enfant.


Au cours de l'été 2019, 1 646 enfants âgés de moins de six ans ont été pris en charge par un service d'urgence hospitalière pour une pathologie en lien avec la canicule. Une déshydratation a été le principal motif de consultation (60% des passages) et a nécessité une hospitalisation dans trois quarts des cas. Le coup de chaleur représentait 40% des passages et a rarement nécessité une hospitalisation (7%). Les fortes chaleurs contribuent aussi à une augmentation des noyades.

Pourquoi les enfants sont-ils vulnérables aux fortes chaleurs ?

En dehors du jeune âge, certains enfants sont particulièrement vulnérables à la chaleur en raison de la présence de pathologies, de traitements médicamenteux ou en lien avec leurs conditions de vie.

Critères de vulnérabilité	
Pathologie ou traitement médicamenteux	Conditions de vie
Pertes hydriques cumulées avec la perte liée à la chaleur : diarrhée, vomissements	Protection du soleil défective (absence de volets ou de rideaux occultant)
Févre	Température intérieure du logement > 28° C
Présence d'une pathologie chronique (asthme, mucoviscidose, drépanocytose, maladies rénales et cardiaques chroniques, autisme, pathologies neurologiques et psychiatriques...)	Absence d'eau potable ou approvisionnement en boissons non disponible
Situation de handicap	
Traitement médicamenteux au long cours	

[Prévenir les risques liés aux fortes chaleurs chez l'enfant](#)



Repères pour votre pratique

Fortes chaleurs

prévenir les risques sanitaires chez la personne âgée

En cas de vague de chaleur, la personne âgée est exposée à des pathologies diverses dont la plus grave est le **coup de chaleur** (forme d'hyperthermie) et ce, d'autant plus qu'elle présente souvent des **risques de vulnérabilité** (existence de maladies chroniques, prise de certains médicaments, perte d'autonomie). Ces pathologies graves surviennent par anomalies des **phénomènes de régulation de la température corporelle**. Il s'agit donc avant tout d'assurer une **PRÉVENTION EFFICACE** (rafraîchir, éventer, hydrater, nourrir) pour éviter l'apparition de pathologies graves liées à la chaleur.

Pourquoi la personne âgée est-elle particulièrement à risque ?

En plus de la fragilité liée aux maladies chroniques, à la perte d'autonomie et aux médicaments, la personne âgée présente une **capacité réduite d'adaptation à la chaleur**, caractérisée par une réduction :

- de la perception de la chaleur,
- des capacités de transpiration,
- de la sensation de soif,
- de la capacité de vasodilatation du système capillaire périphérique limitant la possibilité d'augmentation du débit sudoral en réponse à la chaleur.

De plus, la personne âgée a souvent une **fonction rénale altérée**, qui nécessite une vigilance particulière pour maintenir un équilibre hydro-électrolytique correct. Il s'agit alors plus de prévenir une **hyponatrémie de dilution** (par hypercompensation des pertes de faible volume) que l'apparition d'une déshydratation.

Rappel de physiopathologie : la place prépondérante de la thermolyse par évaporation⁽¹⁾

- Par temps chaud, chez un adulte en bonne santé, les pertes de chaleur se font au niveau de la peau par deux mécanismes principaux : l'évacuation passive de la chaleur cutanée (le débit cardiaque augmente et apporte plus de volume à rafraîchir à la surface de la peau) et, le plus important, l'évacuation active par évaporation sudorale (la sueur produite rafraîchit le corps quand elle s'évapore à la surface de la peau). C'est donc l'évaporation de la sueur qui refroidit, et non sa production. Cette évaporation nécessite beaucoup d'énergie. En cas de vague de chaleur, le mécanisme par évaporation devient presque exclusif et assure 75 % de la thermolyse (versus 20 % en « temps normal »), à condition que la personne soit capable de produire de la sueur et de l'évaporer : il ne faut donc pas qu'elle soit déshydratée et il faut que l'air qui l'entoure soit aussi sec que possible au contact de la sueur. C'est le rôle joué par des ventilateurs, des éventails, qui améliorent l'évaporation sudorale en chassant la vapeur d'eau produite.

- Chez la personne âgée, le nombre de glandes sudoripares est diminué, du fait de l'âge. En cas de vague de chaleur (diurne et nocturne), ces glandes sont stimulées en permanence. Au bout de quelques jours, elles « s'épuisent » et la production de sueur chute. La température corporelle centrale augmente, du fait, essentiellement, d'une réduction des capacités de thermolyse par évaporation. Ce phénomène est accentué par le fait que l'énergie demandée est alors importante et dépasse les capacités d'une personne âgée, souvent malade...

[Fortes chaleurs : prévenir les risques sanitaires chez la personne âgée](#)

Prévention des noyades : Les bons gestes pour se baigner en sécurité, à tout âge

~ Baignades ~

ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !
VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !
Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillés.

LE SAVIEZ-VOUS ?
 Chaque été, les noyades accidentelles provoquent environ 50 décès chez les enfants de moins de 13 ans. Un manque de surveillance est relevé dans 1 noyade sur 2.

VOTRE ENFANT A « BU LA TASSE » : LES SIGNES D'ALERTE D'UNE NOYADE

FATIGUE et/ou
TENDANCE À S'ENDORMIR

SIGNES RESPIRATOIRES :
TOUX et/ou
ESSOUFFLEMENT et/ou
LÈVRES BLEUES

VOMISSEMENTS

Si votre enfant n'est pas comme d'habitude après plusieurs minutes, et en particulier s'il présente l'un ou plusieurs de ces signes, il faut rapidement prévenir les secours.
 La noyade dite « sèche », c'est-à-dire sans eau dans les poumons et sans aucun signe d'alerte, n'existe pas.

NUMEROS D'APPEL D'URGENCE : 15 - 18 - 112

Pour plus d'informations
sante.gouv.fr/baignades
sports.gouv.fr/preventiondesnoyades

~ Baignades ~

ATTENTION EN CAS DE FORTES CHALEURS !
5 RAPPELS POUR ÉVITER LES NOYADES

ATTENTION AU CHOC THERMIQUE !
Soyez vigilant lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante

Pourquoi ?
 Vous risquez un choc thermique : vous pouvez perdre connaissance et vous noyer.

Quels sont les signes d'alerte ?
 Crampes, frissons, troubles visuels ou auditifs, maux de tête, démanégeaisons, sensation de malaise ou de fatigue intense.

Comment réagir en cas de choc thermique ?

1. **Faites des gestes de la main et demandez de l'aide.**
2. **Sortez de l'eau rapidement et réchauffez-vous.**
3. **Si les signes ne disparaissent pas rapidement, appelez les secours.**

NUMEROS D'APPEL D'URGENCE : 15 - 18 - 112

Pour plus d'informations
sante.gouv.fr/baignades
sports.gouv.fr/preventiondesnoyades

À tous les âges

La baignade comporte des risques, des gestes simples peuvent être adoptés pour se baigner en toute sécurité.

Pour les enfants

Avant et pendant la baignade

- Surveiller de manière active et permanente les jeunes enfants
- Ne jamais quitter des yeux les jeunes enfants quand ils jouent au bord de l'eau
- Se baigner avec les jeunes enfants lorsqu'ils sont dans l'eau
- Désigner un seul adulte par enfant pour la surveillance pendant la baignade

Tout au long de l'année

- Apprendre aux enfants à nager le plus tôt possible et familiariser les enfants au milieu aquatique dès le plus jeune âge
- Bébé nageur (jusqu'à 3 ans)
- Aisance aquatique (de 4 à 6 ans)
- Apprentissage de la nage (à partir de 6 ans)

Pour les adultes

Avant et pendant la baignade

- Respecter les consignes de sécurité et les interdictions de baignade
- Privilégier les zones de baignades surveillées, sécurisées par des sauveteurs professionnels
- Se renseigner sur les conditions météorologiques
- Reporter sa baignade en cas de trouble physique (fatigue, problèmes de santé, frissons...)
- Éviter toute consommation d'alcool avant de se baigner
- Prévenir un proche avant de se baigner
- Rentrer dans l'eau progressivement en mouillant sa tête, sa nuque et son ventre pour éviter les chocs thermiques particulièrement lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante

Tout au long de l'année

- Il n'est jamais trop tard pour commencer à apprendre à nager

Pour les personnes âgées

- Adaptez l'intensité et la distance de nage à vos capacités : tenez compte de votre état de forme et ne surestimez pas votre niveau de natation
- Demandez conseil à votre médecin ou pharmacien, en particulier si vous avez une maladie chronique ou si vous prenez des médicaments

Rougeole

Les données ci-dessous sont présentées par région de domicile et selon la date d'apparition des symptômes.

Contexte :

La rougeole est une maladie virale hautement contagieuse. La rougeole est une maladie à déclaration obligatoire. Le signalement précoce dès la suspicion à l'ARS est essentiel pour mettre en place les mesures et protéger en particulier les personnes-contacts à risque de formes graves (nourrissons de moins d'un an, femmes enceintes, personnes immunodéprimées) grâce à une prophylaxie post-exposition. La vaccination protège de la maladie dans plus de 95 % des cas après deux doses de vaccin. **Deux doses de vaccin ROR (Rougeole – Oreillons – Rubéole) sont recommandées pour les enfants nés après le 1^{er} janvier 2018** (1^{ère} injection à 12 mois et 2^e injection à 16-18 mois) et pour le personnel soignant et de la petite enfance. L'application des gestes barrières, dont le port du masque, est encouragé dès l'apparition des premiers symptômes (toux, fièvre, écoulement nasal, éruption cutanée).

Rappel des mesures de contrôle et de gestion autour d'un cas suspect ou confirmé de rougeole

- **Isoler les patients suspects en salle d'attente dans un cabinet médical** : mise à l'écart des autres patients, limitation de leurs déplacements au strict nécessaire, leur faire porter un masque chirurgical si possible et demander aux personnes contacts d'utiliser dans la mesure du possible un masque FFP2 et de procéder à une hygiène des mains régulière. De plus, il est nécessaire d'accélérer la prise en charge des patients suspects afin d'éviter les contacts avec d'autres malades en salle d'attente dans un établissement de santé et de ne pas utiliser les locaux où a séjourné les patients tant qu'une aération efficace n'a pas pu être assurée (persistance du virus jusqu'à 2h dans l'air et/ou sur les surfaces) ;
- Recommander des **mesures d'éviction** pendant toute la période de contagiosité du cas, à savoir dès les premiers symptômes (phase prodromique avant l'éruption) jusqu'à 5 jours après le début de l'éruption ;

Plus d'informations :

- Professionnels de santé : [Repère pour votre pratique – Rougeole le risque persiste](#)
- Site de Santé publique France : [Rougeole – Santé publique France](#)
- Site Vaccination Info service : [Rougeole | Vaccination Info Service](#)
- Données de couverture vaccinale : [Bilan de la couverture vaccinale en Bourgogne-Franche-Comté en 2024](#).
- ARS BFC : [La vaccination contre la rougeole : une protection indispensable | Agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté](#)
- Cpias BFC : [plaquette rougeole pour les professionnels de santé](#)
- Webinaire du CPias BFC Rougeole 2024 : <https://www.youtube.com/watch?v=5q1q7C4Thyk&feature=youtu.be>

Maladie à déclaration obligatoire, Bourgogne-Franche-Comté (données arrêtées au 11 juin 2025) :

Le nombre de cas confirmés **domiciliés en Bourgogne-Franche-Comté** est présenté ci-dessous.

Un seul cas de rougeole a été déclaré en 2023, contre 10 en 2024 (entre mars et juin) **et 23 cas** du 1^{er} janvier au 11/06/2025. Le nombre de cas enregistré depuis le 1^{er} janvier 2025 s'approche du nombre total de cas déclarés en 2018 (figure 5). L'augmentation du nombre de cas entre janvier et avril 2025 a été suivie par une diminution (effectif faible, interprétation à prendre avec précaution - figure 6). Ce nombre reste limité dans la région.

A ce jour, les cas étaient domiciliés dans 3 des 8 départements de la région (dont 13 en Côte-d'Or ; 57 %).

La majorité des cas sont des hommes (15/23 ; 65 %). La classe d'âge la plus représentée est celle des 25-49 ans avec 11 cas (48 %) suivie par les 15-24 ans avec 4 cas.

Parmi les 22 cas où l'information a été renseignée, 9 ont été hospitalisés (soit 41 % des cas) dont 2 en réanimation.

Aucun cas n'a rapporté un séjour à l'étranger pendant les 7 à 18 jours qui précédaient l'éruption (cas autochtones ; 2 données manquantes). Parmi les 19 cas où la notion de vaccination est précisée, 53 % des cas avait un schéma vaccinal incomplet : 7 cas (soit 37 %) n'étaient pas vaccinés et 3 (16 %) étaient vaccinés avec une dose. Par ailleurs, 8 cas avaient reçu deux doses ou plus (42 %) et 1 était vacciné sans information sur le nombre de doses reçues.

La grande majorité des cas (18 cas au 11/06/2025) était rattachée à des cas groupés.

L'apparition de cas groupés souligne l'importance des mesures d'isolement des cas au sein des cabinets médicaux et des services hospitaliers et l'importance du diagnostic et du signalement sans délai des cas de rougeole permettant la mise en place des mesures de prévention et de prophylaxie post-exposition.

Figure 5. Evolution annuelle du nombre de cas de rougeole, Bourgogne-Franche-Comté, 2009-2025
(2025 incomplet ; extraction le 11/06/2025)

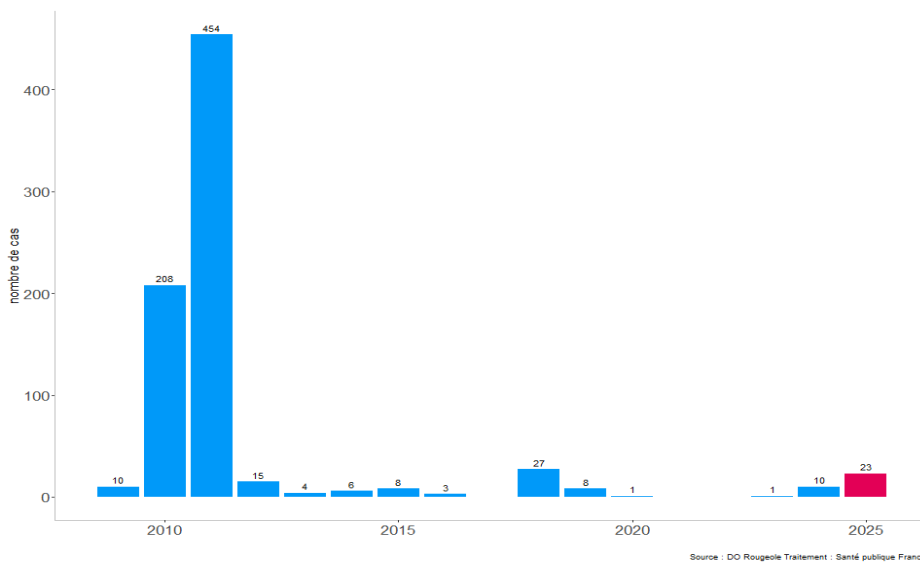
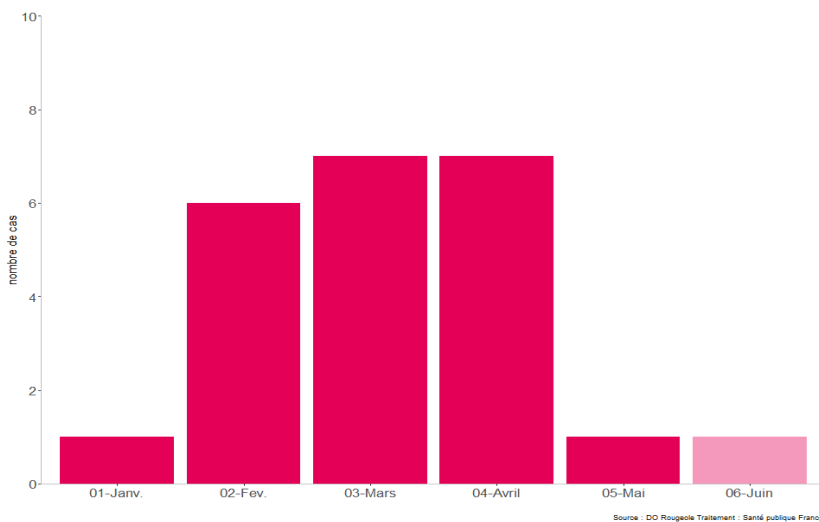


Figure 6. Evolution mensuelle du nombre de cas de rougeole, Bourgogne-Franche-Comté, 2025
(juin incomplet ; extraction le 11/06/2025)



Suspensions de rougeole prises en charge aux urgences ou par SOS Médecins, Bourgogne-Franche-Comté (données arrêtées au 10 juin 2025) :

Les nombres d'actes SOS Médecins et de passages aux urgences pour suspicion de rougeole restent limités en région (entre 0 et 5 actes et entre 4 et 9 passages aux urgences entre 2022 et 2024) (Tableau 2).

Entre le 1^{er} janvier et le 10 juin 2025, les passages aux urgences pour suspicion de rougeole s'approchaient du maximum observé entre 2022 et 2024 (les passages étaient enregistrés entre février et avril et le dernier début juin). Ces passages étaient répartis dans 5 des 8 départements de la région.

Tableau 2. Nombre annuel d'actes SOS Médecins et de passages aux urgences pour suspicion de rougeole, Bourgogne-Franche-Comté, 2022-2025 (juin 2025 incomplet)

	2022	2023	2024	2025*
Actes SOS Médecins	0	5	4	2
Passages aux urgences	9	4	9	7

*Données du 1^{er} janvier au 10 juin 2025 Sources : associations SOS Médecins et réseau Oscour®

[Dépliant d'information sur la vaccination rougeole :](#)

[Affiche accessible à tous : Attention rougeole](#)

[Vaccination rougeole : les 5 bonnes raisons de se faire vacciner](#)

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

Vaccination rougeole
Les 5 bonnes raisons de se faire vacciner

ATTENTION ROUGEOLE !

La rougeole se transmet très facilement
quand on tousse, on éternue, on se mouche, par la salive.

La rougeole touche les enfants et les adultes non vaccinés

La vaccination protège contre la rougeole

Nés à partir de 1980, pour être protégés, il faut 2 injections. Vérifiez votre carnet de santé.

Au moins 1 mois entre les 2 injections

Vous avez des questions ? **Demandez au médecin**

VACCINATION INFO SERVICE.FR

Santé publique France

[Tract incitant à vérifier son carnet de santé et son statut vaccinal :](#) Les rougeoles les plus graves ne sont pas toujours celles des tout-petits



Remerciements

Associations SOS Médecins, Services d'urgences du réseau Oscour®, Observatoire Régional des Urgences (ORU), Equipes de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté et tous les professionnels de santé qui participent à la surveillance, Centre National de Référence de la rougeole, des oreillons et de la rubéole.

Mortalité toutes causes

Le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues d'un échantillon d'environ 5 000 communes (dont environ 270 en Bourgogne-Franche-Comté) transmettant leurs données d'état-civil (données administratives sans information sur les causes médicales de décès) sous forme dématérialisée à l'Insee. Compte tenu des délais légaux de déclaration d'un décès à l'état-civil (24h, hors week-end et jour férié) et du délai pris par le bureau d'état-civil pour saisir les informations, un délai entre la survenue du décès et l'arrivée des informations à Santé publique France est observé : les analyses ne peuvent être effectuées qu'après un délai minimum de 3 semaines.

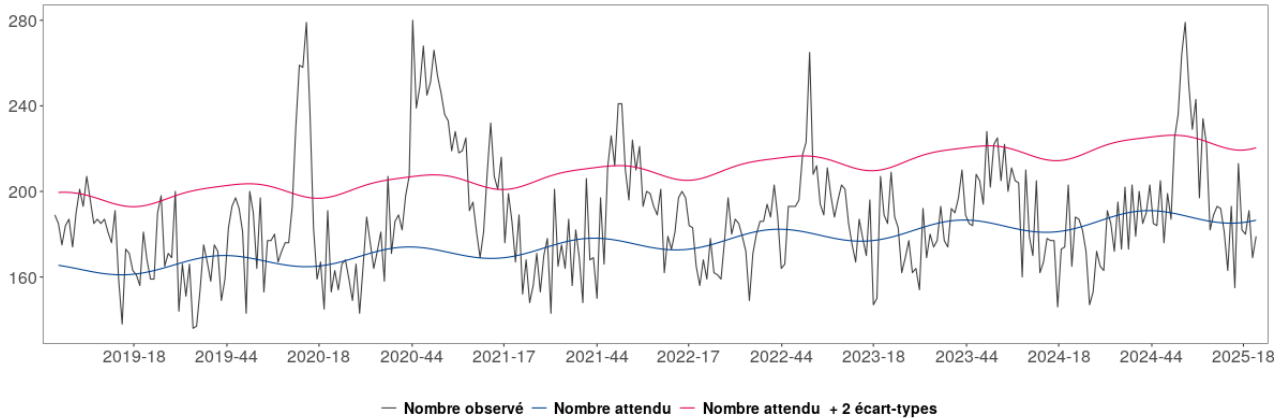
La mortalité attribuable à la chaleur fait l'objet d'un bilan a posteriori sur l'ensemble de la période de surveillance estivale.

En Bourgogne-Franche-Comté :

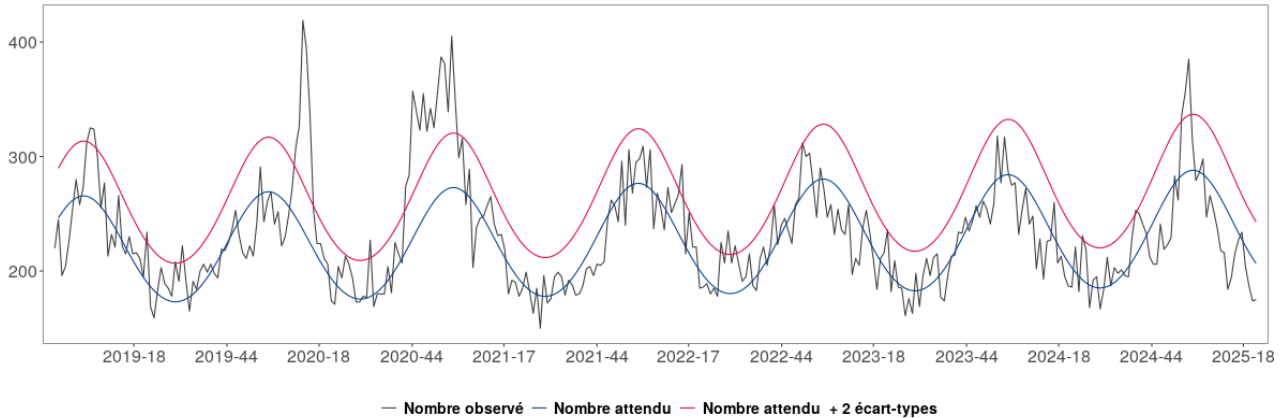
Aucun excès de mortalité toutes causes et tous âges en semaine 22.

Figure 7. Nombre de décès régionaux toutes causes, pour les classes d'âge 65-84 ans (a), 85 ans et plus (b), tous âges (c) jusqu'à la semaine 22-2025

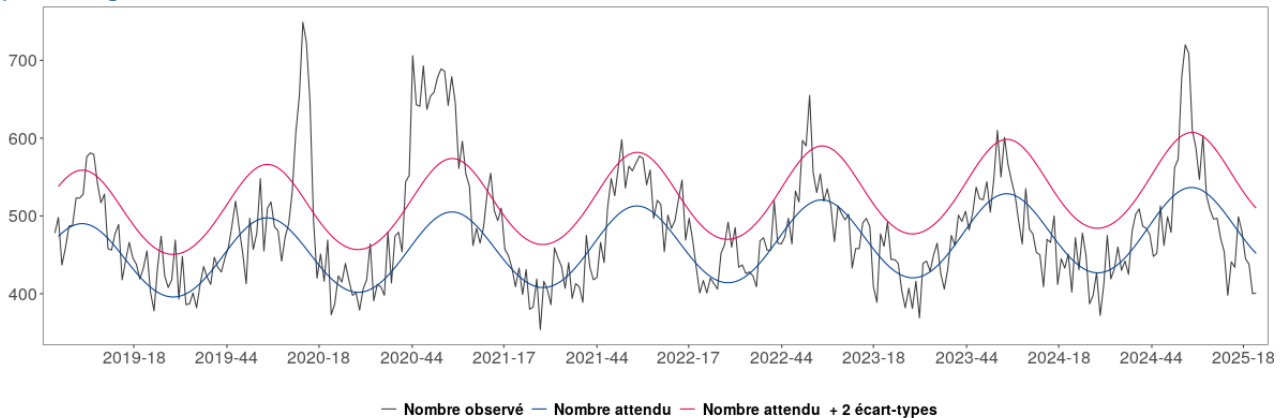
a) 65-84 ans



b) 85 ans et plus



c) Tous âges



Source : Insee, données mises à jour le 12/06/2025

Coordonnées du Point Focal Régional (PFR) des alertes sanitaires pour signaler, alerter et déclarer 24h/24 – 7j/7 :

- Tél : 0 809 404 900
- Fax : 03 81 65 58 65
- Courriel : ars-bfc-alerte@ars.sante.fr

Pour aller plus loin : [Signaler, alerter, déclarer | Agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté](#)

Bulletins épidémiologiques de Bourgogne-Franche-Comté

Les bulletins de la région sont disponibles à cette adresse : [Bourgogne / Franche-Comté - Santé publique France](#)

Remerciements

Nous remercions l'agence régionale de santé, les associations SOS Médecins, les services d'urgences et les services d'état civil (dispositif SurSaUD[®]), l'institut national de la statistique et des études économiques, Météo-France, les centres nationaux de référence, le centre d'appui et de prévention des infections associées aux soins, les établissements de santé, les établissements médico-sociaux, les laboratoires de biologie médicale, le réseau régional des urgences, le réseau sentinelle des services de réanimation et l'ensemble des professionnels de santé qui contribuent à la surveillance sanitaire régionale.

Équipe de rédaction :

Mariline CICCARDINI, François CLINARD, Céline POITEVIN, Olivier RETEL, Élodie TERRIEN, Sabrina TESSIER, Mattéo TIROLE

Pour nous citer : Surveillance sanitaire Bourgogne-Franche-Comté. Bulletin épidémiologique régional du 12 juin 2025

Saint-Maurice : Santé publique France, 11 p.

Directrice de publication : Caroline SEMAILLE

Dépôt légal : 12 juin 2025

Contact : cire-bfc@santepubliquefrance.fr